



DE ROUBAIX-TOURCOING

Les MYSTÈRES du "CRI DU NORD"

Le "CRI" a menti en disant que nous étions du Consortium Loucheur

Mais de quel Consortium est-il LUI ?

Dans le Cri du Nord du lundi 30 mai, on a pu lire que le citoyen Inghels, collaborateur avait donné au cours d'une causerie... Le "CRI" a menti quand il a dit que nous faisons partie d'un Consortium Loucheur...

- au capital de 100.000 francs divisés en 1.000 actions de 100 francs. Les actions furent... MM. Bernard Wellhoff, président. Monier, administrateur. Delcru, administrateur. Frédéric Lévy, administrateur.

Un grave conflit entre deux ministres

MM. Loucheur et Doumer ne sont pas d'accord à propos des emprunts des villes sinistrées

Paris, 7 juin. — Un de nos confrères accueilli le bruit suivant lequel un conflit existait entre l'Administration des Finances et celle des Régions Libérées... M. Doumer, dès le premier mouvement, se montra hostile à cette conception...

La Chambre a ratifié le Traité de Trianon

Elle a également approuvé les traités signés avec les puissances de la petite Entente

Paris, 7 juin. — La Chambre a consacré ses séances du matin et de l'après-midi à l'examen du Traité de paix conclu à Trianon, le 4 juin 1920, entre les Alliés et la Hongrie... M. Briand dit que la France n'a pas favorisé la tentative de l'ex-roi de Hongrie...

FRANÇAIS ET ANGLAIS ONT CÉLÉBRÉ LA GLOIRE DE BAILLEUL

La Cité de la Dentelle a reçu hier la Croix de Guerre des mains de M. Daniel-Vincent, ministre du Travail

Successivement, les cités martyres du Nord reçoivent la grande consécration de leurs souffrances et de leur héroïsme. Après Valenciennes, ce furent Lille, Maubeuge et Armentières qui virent leur blason s'orne de la Croix de guerre... M. DANIEL VINCENT prend de nouveau la parole. Sa voix forte domine la foule...

La population du Nord et du Pas-de-Calais a le droit de savoir ce qu'abrite la façade d'un journal qui défend ses intérêts. Le Cri du Nord a menti quand il a dit que nous faisons partie d'un Consortium Loucheur...

La Société du Cri du Nord était donc constituée. Elle avait surtout des ambitions. Quant à l'argent, on vient de voir qu'il était constitué en tout pour tout par vingt-cinq mille francs...

Paris, 7 juin. — Contrairement à l'information ci-dessus, il n'a pas été question, au Conseil des ministres, de l'incident Loucheur-Doumer, au moins, si nous en croyons la note officielle qui, suivant l'usage, a été communiquée à la presse à l'issue de la réunion.

LA TAXE SUR LE CHEFFRE D'AFFAIRES SERA DISCUTÉE MARDI PROCHAIN. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet modifiant la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le cortège se dirige, précédé d'un peloton de 6e chasseurs. M. DANIEL VINCENT termine la série des discours. MM. Les Anglais, dit-il, voici la France pacifique telle qu'elle est. La guerre nous a coûté si cher, nous ne voulons que nos ruines soient réparées...

En juillet 1919, le Cri du Nord naquit. Il avait un immeuble, des machines, il dépensait beaucoup d'argent pour effectuer son lancement. On les voyait bien, les ressources financières, mais le plus grand silence était fait sur leur provenance.

Une rotative coûte deux cent cinquante mille francs à elle seule. Les vingt-cinq mille francs des actionnaires de « couverture » étaient une simple parodie. Les socialistes du Nord, à qui on avait annoncé un « mur », auraient tout de même bien eu le droit de connaître de l'argent, on vient de voir qu'il était constitué en tout pour tout par vingt-cinq mille francs...

LA REINE DE BEAUTÉ DES PROVINCES DE FRANCE. C'EST LA CORSE, Mlle PAULINE PO, DÉJÀ REINE DU MIDI, QUI A ÉTÉ ÉLUE DEVANT LA FLAMANDE REINE DU NORD.

LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES. Paris, 7 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, l'un des vice-présidents. Le Sénat adopte la proposition ayant pour objet de modifier le délai de prescription de l'action.

Après la journée franco-belge du Kemmel, la journée d'hier fut une journée franco-anglaise qui confirme les espoirs en l'union toujours vivace et indissoluble des Alliés. Marcel POLVANT

Une Société était constituée : la Société de la Presse Régionale du Nord, tachant aux meubles, lui faisant passer des nuits entières sur le palier. La mère indignée a été arrêtée dans la matinée par les inspecteurs Guériot et Hallart.

En poursuivant son enquête, M. Fresnel apprit que Renée Chabert partageait son logement avec une autre ouvrière giletière, âgée de trente-cinq ans, la femme André Cheminade qui, au dire des voisins, avait une grande part de responsabilité dans l'attitude de la mère à l'égard de son enfant.

POUR LA SOLUTION DES CONFLITS ANGLAIS. CHEZ LES MINEURS. Londres, 7 juin. — La conférence des mineurs et des propriétaires de mines s'est réunie à nouveau dans la matinée et, à 13 h. 05, s'est ajournée, afin que les deux partis puissent examiner séparément les propositions discutées. Cela ne signifie nullement que la conférence n'a pas abouti.

LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES. Paris, 7 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, l'un des vice-présidents. Le Sénat adopte la proposition ayant pour objet de modifier le délai de prescription de l'action.

Après la journée franco-belge du Kemmel, la journée d'hier fut une journée franco-anglaise qui confirme les espoirs en l'union toujours vivace et indissoluble des Alliés. Marcel POLVANT

Deux femmes martyrisaient l'enfant de l'une d'elles

Paris, 7 juin. — Entendant hier matin, de faibles cris qui venaient d'une chambre occupée chez lui, depuis le mois d'avril, par une giletière de vingt-neuf ans, Renée Chabert, un hôtelier, M. Michelin, demeurant 29, rue Deparcieux, ouvrit la porte et aperçut le jeune André Chabert, cinq ans, assis, presque nu, dans une baignoire pleine d'eau, le cou et les pieds attachés au lit. Le pauvre petit, dont le visage était caché sous un bonnet de laine enfoncé jusqu'au menton et qui avait tout le corps couvert d'ecchymoses, était dans cette position depuis le départ de sa mère la veille au soir.

En poursuivant son enquête, M. Fresnel apprit que Renée Chabert partageait son logement avec une autre ouvrière giletière, âgée de trente-cinq ans, la femme André Cheminade qui, au dire des voisins, avait une grande part de responsabilité dans l'attitude de la mère à l'égard de son enfant.

C'est, affirmait-on, André Cheminade qui criait toujours contre le petit être et excitait sa mère à le corriger sévèrement, sous prétexte qu'il était sale. M. Fresnel fit aussitôt rechercher Annette Cheminade et l'écrivain, ainsi que Renée Chabert, à la disposition du parquet. En même temps, le magistrat faisait conduire aux Enfants-Assistés le petit André.

LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES. Paris, 7 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, l'un des vice-présidents. Le Sénat adopte la proposition ayant pour objet de modifier le délai de prescription de l'action.

LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES. Paris, 7 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, l'un des vice-présidents. Le Sénat adopte la proposition ayant pour objet de modifier le délai de prescription de l'action.

LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES. Paris, 7 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, l'un des vice-présidents. Le Sénat adopte la proposition ayant pour objet de modifier le délai de prescription de l'action.

LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES. Paris, 7 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, l'un des vice-présidents. Le Sénat adopte la proposition ayant pour objet de modifier le délai de prescription de l'action.

LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES. Paris, 7 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, l'un des vice-présidents. Le Sénat adopte la proposition ayant pour objet de modifier le délai de prescription de l'action.

LA RECONSTITUTION DES ARCHIVES. Paris, 7 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Alexandre Bérard, l'un des vice-présidents. Le Sénat adopte la proposition ayant pour objet de modifier le délai de prescription de l'action.